



## Session plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

*Allocution de Robert Hepworth, secrétaire exécutif de la Convention du PNUE sur les espèces migratrices à l'ouverture pour signature du nouvel Accord sur les gorilles  
Paris, 26 octobre 2007*

- Pourquoi un accord (mini-traité) sur les gorilles ?
- Une personnalité distinguée de l'environnement mondial, peu de temps après mon départ du Siège du PNUE pour devenir secrétaire exécutif de la Convention sur les espèces migratrices, m'a posé la question rhétorique suivante :  
  
"Peut-on sauver individuellement les espèces de la planète ?"
- Peut-être que non ? Peut-être que oui ! Si nous considérons les humains comme une espèce, bien que spéciale et peut-être sacrée, la planète peut être vue sous cet angle.
- Un certain point de vue consiste à voir l'ensemble des espèces – en d'autres termes la vie sur la Planète Terre – comme un tout, un tout indivisible. Le tissu de la vie, le tissu des espèces, dont dépend l'avenir de notre espèce, ont déjà été confrontés à des défis décourageants avant la réalisation pleine et entière de la crise montante provoquée par le réchauffement mondial.
- Les mesures que nous devons prendre pour soutenir le développement humain et fournir notamment des conditions décentes à la majorité pauvre du monde, sont dans l'ensemble cohérentes avec la conservation des espèces, la gestion des forêts et autres habitats dans lesquels elles survivent, et avec la réduction des émissions de carbone. Naturellement, à l'échelle microscopique il y a conflit entre les objectifs de l'environnement et ceux du développement, mais dans l'ensemble ces deux piliers peuvent et doivent être réconciliés.
- Les partenariats sont maintenant un outil crucial en vue de la réalisation de programmes intégrés pour l'environnement et le développement durable. Nous vivons dans un monde dirigé par des marchés mondiaux qui génèrent des ressources substantielles. Les partenariats rassemblent le secteur privé, des organismes volontaires et des gouvernements, qui tous dépendent en fin de compte de ces ressources. Ensemble ils peuvent changer le monde, mais individuellement ils sont beaucoup plus faibles.
- Les espèces "phares" ou emblématiques comme les gorilles sont un catalyseur pour des objectifs beaucoup plus larges, le développement de l'humanité ainsi que la conservation de la vie sauvage. Ce sont aussi un emblème autour duquel les gouvernements, les secteurs privés et volontaires peuvent mobiliser un soutien, notamment pour des programmes urgents.

- J'ai été un des fondateurs du GRASP pendant mon temps de service au PNUE. Grâce à mes successeurs, il est devenu un réseau de plus de 80 partenaires, avec un budget de plus de 6 millions de \$. Il lui en faudrait plus – 30 millions au moins d'après "Plan it for the Apes". La réunion des donateurs du GRAPS a donné hier des signaux encourageants.
- Le GRASP sera l'agent clé de la mise en œuvre du nouveau traité au titre de la CMS sur les gorilles que nous sommes particulièrement fiers d'ouvrir à la signature à Paris aujourd'hui. Le programme de l'Accord sur les gorilles sera entièrement intégré au GRASP.
- Le nouvel accord comporte aussi explicitement des dispositions sur la coopération avec le Partenariat de la forêt du bassin du Congo (CBFP) qui est de loin l'agence financièrement la mieux pourvue pour la conservation et la gestion des forêts dont dépendent les gorilles et les populations humaines de la région. Il est essentiel que nous utilisions maintenant le mini-traité sur les gorilles que presque tous les Etats de l'aire de répartition ont négocié avec GRASP au début de cette semaine pour appuyer la conservation et la gestion des forêts de la région du Congo et des habitats dans les autres Etats de l'aire de répartition au delà du bassin du Congo.
- Un élément crucial du nouvel accord est qu'il est *légalement contraignant*. Actuellement, de tels instruments sont utilisés *très* sélectivement pour la conservation de la vie sauvage. Conclure un mini-traité sur les gorilles c'est envoyer un signal pour souligner l'importance de ces espèces et de leurs écosystèmes ainsi que la nécessité de mettre un terme aux conflits civils qui menacent la vie des gorilles et des communautés locales, et de les éviter à l'avenir. Je voudrais rendre hommage au travail courageux des gardiens de parcs et des rangers de la RDC dont certains ont déjà donné leur vie pour protéger les forêts et la vie sauvage qu'elles abritent.
- Dans un sens, ce traité est pour eux, les gardiens locaux de la forêt de la bravoure desquels dépend presque tout ce que nous souhaitons réaliser.
- En conséquence, pour résumer : le GRASP mobilise une grande alliance de gouvernements et d'éléments de la société civile pour "Plan It for the Apes". Le Partenariat de la forêt du bassin du Congo mobilise des ressources pour les forêts et les millions de pauvres gens qui en dépendent. Nous avons d'autres acteurs clés, tels que COMIFAC, qui sont pleinement engagés. Nous avons des exemples remarquables en Ouganda et au Rwanda sur la façon dont le tourisme centré sur les gorilles peut aider les communautés locales à devenir autosuffisantes. Nous avons un nouveau rapport du PNUE aujourd'hui sur la réponse aux causes et conséquences environnementales dans le développement d'énergies nouvelles et plus vertes afin de réduire la demande en bois de chauffage des forêts où vivent des gorilles et beaucoup d'autres animaux et plantes en danger. Nous comprenons parfaitement combien il est important – et relativement bon marché – d'assurer la conservation des forêts existantes en créant une planète équilibrée en carbone. Nous avons une nouvelle intervention de SAR le Prince de Galles – le Projet de forêt pluviale du Prince lancée hier à Londres.
- La Convention sur les espèces migratrices a maintenant joint ses forces à celles de la France et des Etats de l'aire de répartition du gorille pour négocier un nouveau "Traité

sur les grands singes" en un temps record – trois jours de négociations concentrées. J'espère que les 10 Etats de l'aire de répartition seront en mesure d'établir un autre record en signant et en ratifiant l'accord afin qu'il puisse entrer en vigueur l'année prochaine.

- Cinq pays ont déjà signé l'Acte final confirmant le texte du nouvel accord – République centrafricaine, République démocratique du Congo, Nigeria, Ouganda et République du Congo. Un 6<sup>ème</sup> Etat – la Guinée équatoriale – la signera dans quelques minutes. Il est inhabituel qu'un pays signe le traité lui-même deux jours seulement après que le texte ait été approuvé. Nous sommes donc très heureux que la République du Congo Brazzaville et la République centrafricaine aient été en mesure de signer le traité lui-même.
- Nous invitons également tous les gouvernements et observateurs à signer une déclaration basée exactement sur le texte de l'accord comme signal de leur engagement en faveur de la conservation des gorilles. Il y a aussi la Déclaration nouvelle des forêts qui sera disponible séparément pour signature.
- Nous devons profiter de cette occasion exceptionnelle pour tisser les fils des objectifs clés en une toile solide qui permettra aux humains et aux gorilles, nos plus proches parents, de vivre en paix et en harmonie.

Je termine par quelques mots de remerciements :

- aux pays et aux organisations qui ont rendu possible la négociation sur les gorilles grâce aux versements de fonds – les gouvernement de la Belgique, de la France, de Monaco et du Royaume Uni, ainsi que l'Association mondiale des Zoos et des Aquariums.
- puis à l'ensemble des autorités françaises pour avoir rendu possible cette semaine de "Paris Primates" sans lesquelles il n'y aurait pas eu de traité sur les gorilles cette semaine.
- et surtout aux délégués engagés et instinctivement internationalistes des pays africains pendant cette semaine de négociations, lesquels m'ont rendu si fiers de mes propres relations africaines. *Vous êtes l'avenir !*